

## Ecole Maternelle H. Olivier / Ecole Primaire G. Bauquier

## ACCUEIL DU MATIN / GARDERIE DU SOIR / ETUDE SURVEILLEE DE 7H30 A 8H30 / DE 16H30 A 19H00

## Fiche d'inscription Année scolaire 2023-2024

SERVICES : Accueil du Matin	Garderie du Soir 🔲 Etude Surveille
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	Classe :
Adresse:	
N° de téléphone domicile :	Portable :
Jours de fréquentation (garderie) : LUNDI / MA	ARDI / JEUDI / VENDREDI
Nom et prénom du père :	
Lieu de travail et n° de téléphone (en cas d'urg	gence)
Nom et prénom de la mère :	
Lieu de travail et n° de téléphone (en cas d'urg	gence)
Médecin traitant et N° de téléphone:	
Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (autr	e(s) que le responsable) :
Nom(s)	N° de téléphone(s)
Personne(s) (autre(s) que le responsable)	susceptible(s) de venir chercher l'enfant :
Nom(s)	N° de téléphone(s)

## N.B : L'accueil du matin est <u>gratuit</u>, la garderie du soir ainsi que l'étude surveillée sont au tarif de 3 € de 16h30 à 18h00 et 3,50 € de 16h30 à 19h00.

Vos données personnelles et celles de votre enfant sont destinées à la Mairie de Callian. Elles sont traitées sur la base de nos missions d'intérêt public afin d'inscrire votre enfant sur la liste de demande d'inscription à l'école primaire de la commune. Vos données sont conservées pour une durée de 3 ans après que l'enfant ait quitté l'établissement ou que son inscription ait été refusée. Vous avez le droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, la limitation du traitement, de vous opposer au traitement ou de demander la portabilité des données à caractère personnel vous concernant.

**Pour exercer vos droits** ou pour toutes informations complémentaires relatives aux traitements de vos données à caractère personnel, contactez le Délégué à la Protection de Données (DPO) à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:rappd@callian.fr">rappd@callian.fr</a> ou à l'adresse postale suivante: A l'attention du DPO, Mairie de Callian, Place de la Mairie – 83440 Callian.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.